

# «Synergie ne veut pas dire fusion»

Depuis mars 2003, la direction de l'Université bouge: nouveau secrétaire général, nouveau Rectorat, nouveau Conseil de l'Université et nouveau conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique en la personne de Charles Beer. Rencontre

› Je suis favorable au développement de ces synergies. Mais synergie, pour moi, ne veut pas dire fusion, au contraire. Avec le cas du transfert des hautes études commerciales (HEC) de Neuchâtel à Lausanne, la question se pose de savoir comment travailler à trois quand des accords restreints à deux interviennent et qu'ils sont soutenus par Berne. Il faut que nous établissions des règles pour que ces synergies soient synonymes d'avenir et non des déclarations fracassantes à court terme. Il faut définir la place de l'autorité politique. Pour moi, ces collaborations ne peuvent se réaliser qu'en partant de la base, c'est-à-dire des facultés.

## Y a-t-il d'autres dossiers qui vous semblent prioritaires ?

› Oui, l'aménagement de l'enseignement supérieur. Il est très important

## Campus : Quelle image avez-vous de l'Université de Genève ?

› Charles Beer : Pour moi, elle incarne véritablement l'esprit de Genève. Intégrée dans la Genève internationale, elle est un lieu multiculturel grâce aux étudiants qu'elle accueille et aux disciplines qu'elle enseigne. Par ailleurs, c'est un lieu d'excellence où se forme l'élite et qui est ouvert à tous quels que soient la classe sociale ou le sexe,

› La Conférence des universités suisses (qui comprend l'ensemble des conseillers d'Etat suisses en charge des affaires universitaires ainsi que le secrétaire d'Etat à la recherche) travaille actuellement sur la mise en application du processus de Bologne. Durant le mois d'octobre, elle approuvera le texte réglementaire et le rendra probablement obligatoire. Comme il s'agit de redéfinir le cursus d'études sans altérer la qualité des enseigne-

## Dans quelle direction souhaitez-vous voir l'Université évoluer ?

› Pour préserver l'esprit de Genève, l'Université doit rester généraliste et incarner un modèle alternatif à celui préconisé à Berne et qui vise à redistribuer les tâches, à les concentrer sur plusieurs sites. Toutefois, elle doit aussi s'adapter et accompagner cette politique des réformes nécessaires : processus de Bologne (sans remise en cause de la qualité et de l'accessibilité du premier cycle de formation devant aboutir au master), partenariats de recherche, etc.

**Le processus de Bologne est sur toutes les bouches. Dès 2004, les premières filières de l'Université de Genève seront eurocompatibles. Mais du côté de l'Université, on demande des moyens supplémentaires pour financer cette réforme. Quel est votre point de vue ?**

ments, il y a effectivement des demandes de moyens supplémentaires. Nous travaillons avec l'Université dans un esprit de discussion autour de ces coûts : comment et quelles réallocations internes ? quels financements externes ? Mais il va de soi que la collectivité publique devra participer à cette évolution.

**Beaucoup de dossiers demandent un engagement fort, notamment en matière de collaborations. Comment allez-vous intervenir ?**

pour Genève d'éviter une concurrence interne, qui pourrait entacher le rayonnement de nos institutions. J'ai donc l'intention de créer dès la rentrée un conseil de l'enseignement supérieur qui comprendra : l'Université, l'Institut universitaire des hautes études internationales (IUHEI), l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), les hautes écoles spécialisées (HES). Mon objectif : travailler sur une clarification des missions. Par exemple, lorsqu'il y aura une application unique du

«Nous sommes face à une page blanche de la gouvernance, une page que nous devons écrire ensemble»

Bachelor et du Master, quelles places accorder à la Haute école de gestion et à HEC? Quel partenariat entre la recherche des facultés et des HES. Il s'agira d'un même type de formation mais tourné vers des orientations différentes. Par ailleurs, les lois fédérales auxquelles ces différentes institutions répondent sont très différentes. Des aménagements sont donc indispensables.

**Beaucoup de changements sont intervenus en peu de temps à la direction de l'Université. Est-ce que vous pensez que cela va entraîner des bouleversements pour l'institution?**

► Les défis sont importants. Il y a un nouveau cadre législatif avec une loi sur l'université qui a été révisée, une gouvernance nouvelle et un outil à finaliser qui est la convention d'objectifs. Par ailleurs, les changements en terme humain sont très importants. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont nommé les sept représentants extérieurs à l'Université pour siéger au Conseil de l'Université. Le Rectorat du professeur André Hurst est entré en fonction le 15 juillet. Un nouveau secrétaire général a pris ses fonctions en mai et j'ai moi-même été élu en mars et nommé à la tête du Département de l'instruction publique (DIP). Nous sommes face à une page blanche de la gouvernance, une page que nous devons écrire ensemble. Ces changements doivent rimer avec stabilité au niveau des buts et des valeurs comme de l'identité. Pour que l'Université de Genève joue un rôle en Suisse et dans



© FRANÇOIS SCHAEER

une perspective européenne, nous devons trouver un équilibre interne et utiliser notre énergie à un développement positif plutôt qu'à des controverses sans fin. Cette vision cantonale consensuelle est indispensable pour construire une conception régionale et fédérale harmonieuse de l'enseignement supérieur.

**La question des logements est d'une brûlante actualité en cette rentrée. L'Université a peu de pouvoir en la matière, mais a alerté à plusieurs reprises les autorités à ce sujet...**

► La question du logement des étudiants me préoccupe tout particulièrement vu la situation de pénurie qui existe à Genève. Plusieurs acteurs interviennent dans la mise en œuvre de nouveaux logements pour étudiants: l'Université, le DIP, le DAEL et la Conférence des directeurs des foyers pour étudiants. Ensemble, nous cherchons des solutions à long terme afin de développer des logements pour étudiants et de garantir leur

financement. La Fondation universitaire pour le logement des étudiants (FULE) est également un partenaire important dans le pilotage des opérations. Des projets bien connus de l'Université sont actuellement à l'étude dans des bâtiments situés à la rue de Candolle, aux Glacis-de-Rive et à la route de Malagnou. Enfin, un projet prioritaire est en cours avec la Cité universitaire en vue de la réalisation d'une nouvelle «tranche» de la Cité universitaire à Champel. Il s'agirait de créer entre 170 et 250 logements pour étudiants. Le Conseil d'Etat devrait également reconduire prochainement une mesure qu'il avait prise l'année passée qui autorisait la sous-location à des étudiants de logements subventionnés. Un autre projet de logements pour étudiants est étudié; il s'agit de modules réutilisables et déplaçables pouvant être mis en œuvre dans un délai court (environ six mois) puis démontés et reconstruits ailleurs selon les besoins.



Propos recueillis par Sylvie Détraz